

ASSEMBLÉE NATIONALE

28 janvier 2014

FORMATION PROFESSIONNELLE - (N° 1721)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS432

présenté par
M. Gille, rapporteur

ARTICLE 18

À l'alinéa 17, substituer aux mots :

« au bénéfice »,

les mots :

« en faveur ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel